



OUESTRAIL

© Photo Pierre Albeuy

## Assemblée Générale 2012

**Vendredi 27 avril 2012, 10h30, siège des TPG**

**10h30 – 11h20**

### **Affaires statutaires**

1. Ouverture de l'assemblée par le président d'OUESTRAIL Claude Hêche
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Messages de bienvenue
  - du maire de Lancy Frédéric Renevey
  - de la Conseillère d'Etat Michèle Künzler
  - du Président de la CTSO Claude Nicati
4. Procès-verbal de l'AG 2011
5. Rapport du président et perspectives 2012
6. Comptes 2011
7. Rapport de vérification
8. Désignation des vérificateurs pour l'exercice 2012
9. Barème des cotisations 2013
10. Budget 2012
11. Mutations au sein du comité
12. Divers

**11h20 – 12h00**

**Exposés de MM. David Favre (Etat de Genève) et Roland Bonzon (TPG)**

**12h15 – 13h30**

### **Buffet**

**13h30 – 15h30**

**Visite** (*facultative, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions*)

Présentation du site Praille-Acacias-Vernets (PAV) où doivent être érigés des milliers de logements et de bureaux et qui sera relié au RER franco-valdo-genevois. Cette présentation se fera depuis un immeuble surplombant la vaste friche ferroviaire appelée à muer demain en nouveau pôle urbain de Genève.

Le retour sur la gare Cornavin se fera directement par la gare de Lancy-Pont-Rouge, future halte CEVA, à deux pas de l'immeuble où se tiendra la présentation.



Claude Héche

## ■ Le mot du président

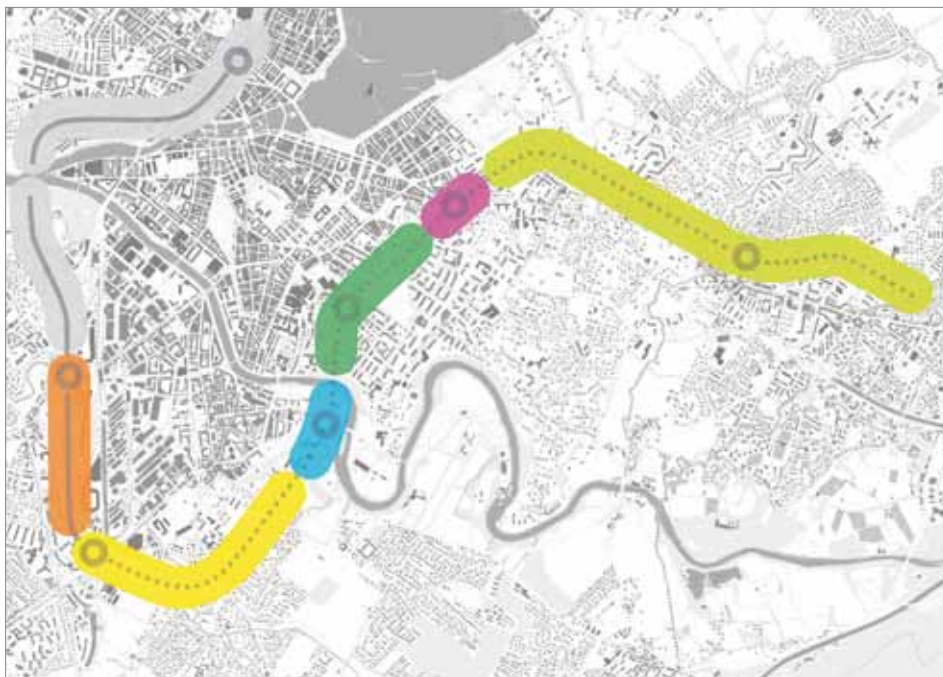
C'est avec plaisir que je vous invite à participer à la neuvième assemblée générale d'OUESTRAIL. Après Neuchâtel (2004), Lausanne (2005), Genève (2006), Villeneuve (2007), Delémont (2008), Fribourg (2009), Viège (2010) et la Neuveville (2011), nous entamons notre deuxième tour de Suisse occidentale à l'une de ses extré-

mités, à savoir Genève. Le canton de Genève et les TPG (Transports publics genevois) s'associent pour nous accueillir et nous proposer un concentré des nombreuses questions à résoudre pour répondre aux attentes des usagers. Je vous donne rendez-vous vendredi 27 avril 2012.

## ■ Les transports publics genevois vu par David Favre (Etat de Genève) et Roland Bonzon (TPG)

La partie statutaire de l'assemblée sera suivie de deux interventions. Confrontée à une croissance démographique sans précédent, Genève doit aujourd'hui faire face à un défi inédit: préparer les infrastructures qui permettront d'assurer en 2030 les besoins de mobilité d'un million d'habitants. Extension du réseau de tramway sur sol français, déploiement d'un réseau RER transfrontalier, accroissement général de l'offre: Ro-

land Bonzon, directeur général des transports publics genevois, et David Favre, secrétaire général adjoint du Département de l'intérieur et de la mobilité présenteront les stratégies développées par Genève pour permettre l'essor des transports collectifs de l'agglomération francovaldo-genevoise dont la Cité de Calvin est désormais la ville-centre.



Le CEVA, la nouvelle pièce maîtresse des transports publics pour la région genevoise comprend six secteurs (de l'ouest à l'est): Praille, Carouge-Bachet, Val d'Arve, Champel-Hôpital, Eaux-Vives, Trois-Chêne. Mise en service : horizon 2018

## Informations pratiques

### Comment vous inscrire à l'AG ?

Nous vous invitons à vous inscrire dans la mesure du possible par un simple courrier électronique à l'adresse suivante (mention : AG 2012):

[ouestrail@bluewin.ch](mailto:ouestrail@bluewin.ch)

Votre inscription doit impérativement fournir les deux renseignements suivants :

#### Premier renseignement :

« Variante A » = je m'inscris pour l'assemblée **ET** le buffet ou

« Variante B » = je m'inscris pour l'assemblée uniquement

#### Deuxième renseignement :

« Visite OUI » ou « Visite NON »

C'est néanmoins avec plaisir que nous enregistrons également votre inscription par courrier postal ou par télécopie (veuillez dans ce cas également fournir les deux renseignements)

**Délai d'inscription: jeudi 19 avril 2012**

### Bus spécial « OUESTRAIL » pour relier la gare Cornavin au siège des TPG

L'assemblée générale a lieu au siège des TPG, route de la Chapelle 1, Grand-Lancy.

Les participant-e-s pourront s'y rendre en utilisant la navette spéciale qui partira à 10h précises de l'arrêt du bus n°5 à la gare Cornavin (cf. plan)



### Horaires des principaux trains pour arriver à Genève avant 10h :

**Au départ de :** Bâle (07h03); Berne (08h04); Bienne (08h19); Delémont (07h42); Lausanne (09h17); La Chaux-de-Fonds (08h01); Neuchâtel (08h37); Sion (07h37); Yverdon-les-Bains (08h56); Fribourg (08h26)

## Rapport d'activité

### 1 Les rendez-vous

#### 1.1 Les séances de comité

Le comité a siégé à quatre reprises à Berne durant l'année 2011.

La séance du 2 février a été essentiellement consacrée à un large entretien avec le nouveau directeur de l'OFT Peter Füglistaler. La discussion portait essentiellement sur la prochaine étape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire ainsi que son financement. Le Concept romand est également évoqué à cette séance ainsi que les comptes 2010 et l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> avril à la Neuveville.

La deuxième séance a lieu le 6 mai. Cette séance est principalement consacrée à définir les grandes lignes de la réponse OUESTRAIL à la consultation sur le projet FAIF qui servira de contre-projet direct à l'initiative pour les transports publics de l'ATE. La question de l'utilisation de wagons « Modalohr » permettant de transporter des trains routiers au Gothard sans devoir adapter le profil des tunnels d'accès est également évoquée lors de cette séance.

Lors de la troisième séance qui a lieu le 2 septembre, il est procédé à un inventaire des projets ferroviaires à réaliser dans les 7 cantons de Suisse occidentale. Cette discussion a lieu en présence de Pierre-Alain Perren, représentant du secteur grandes lignes des CFF. La problématique des coûts d'exploitation des NLFA est discutée. La question de l'utilisation future de la ligne ferroviaire de faite du Gothard est posée. Enfin la quatrième séance du 29 novembre est consacrée essentiellement au Concept romand en présence de son responsable au CFF Jörg Ostwald. Ce dernier a souligné les améliorations apportées par ce concept. Il a répondu aux ques-

tions posées par les membres du comité à propos de la suppression des arrêts à Romont et Palézieux, ainsi qu'à Morges et Nyon. L'éventuelle suppression du by-pass d'Yverdon-les-Bains (liaison de et vers Genève sans passer par Lausanne) est également débattue.

#### 1.2 L'assemblée générale

Plus de 100 personnes accueillies par le maire de la Neuveville Roland Matti ont participé à l'assemblée générale ordinaire du vendredi 1<sup>er</sup> avril 2011. La partie statutaire de cette assemblée (cf. PV plus loin dans ce dépliant) était suivie d'une conférence donnée par le chef de la division Infrastructure des CFF Philippe Gauderon.

#### 1.3 Le colloque d'automne

Alors que le colloque 2010 affichait déjà un record de participation avec 120 personnes, ce sont plus de 160 personnes qui ont participé à l'édition 2011 de notre manifestation. Cette dernière confirme ainsi son rôle de rendez-vous francophone des questions ferroviaires. Chaque année depuis 2005, un thème ferroviaire est abordé avec la participation de spécialistes et de politiques. Le dossier de l'aménagement et du financement de l'infrastructure ferroviaire était tout naturellement au centre de l'édition 2011, avec comme de coutume des points de vue plutôt « techniques » (MM. Germanier et Meyrat) « associatifs » (Mmes Beglinger et Hardyn) et politiques (MM. Marthaler et Nicati).

Avant de clore le colloque, Claude Hêche a remercié Thierry Zettel de Belfort pour ses 20 ans de travail intense en tant que secrétaire général de l'Association TGV Rhin – Rhône méditerranée, une activité à laquelle il met un terme en raison du changement de l'orientation de l'Association.



Photo de famille à l'issue de l'édition 2011 du colloque : Claude Nicati, Nicolas Germanier, Pierre-André Meyrat, Thierry Zettel, Nathalie Hardyn, Claude Hêche, Caroline Beglinger, François Marthaler et Nicolas Rossé (de gauche à droite)

## Le colloque 2011 par l'image



Daniel von Siebenthal, syndic d'Yverdon-les-Bains



Nicolas Rossé, journaliste, animateur des débats



Pierre-André Meyrat, directeur suppléant de l'Office fédéral des transports OFT



Nicolas Germanier, membre de la direction de CFF Infrastructure



Nathalie Hardyn, directrice adjointe de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève



Caroline Beglinger, membre de la direction de l'Association transport et environnement



Claude Nicati, Conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel, président de la Conférence des directeurs des transports de Suisse occidentale CTSO



François Marthaler, Conseiller d'Etat du canton de Vaud, président de la Conférence des directeurs des transports CTP

## 2 Les dossiers

S'agissant des dossiers « sensibles », 2011 peut être considérée comme une année de transition. Le dossier du « Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire » (FAIF) a certes fait l'objet d'une procédure de consultation à laquelle OUESTRAIL a participé, mais les choses sérieuses, à savoir l'examen parlementaire, sont programmées pour 2012. Les autres dossiers suivis par OUESTRAIL sont essentiellement les Conventions de prestations (les cantons ont été invités à se prononcer sur la Convention 2013 – 2016), la politique de transfert du trafic marchandises à travers les Alpes (avec la publication du rapport 2011), l'évolution des tarifs des transports publics (avec une augmentation annuelle inquiétante), le raccordement de la Suisse occidentale aux lignes ferroviaires à grande vitesse et la mise en œuvre du Concept romand et ses incidences en Suisse occidentale (avec des premières modifications à fin 2012 et d'autres plus importantes dès 2016 – 2018).

## 3 Les chiffres

### 3.1 Nombre de membres et volume des cotisations à la hausse

Le volume des cotisations encaissées en 2011 est en augmentation par rapport à l'année précédente. Une démarche de recrutement a été effectuée auprès des communes et des élu-e-s cantonaux. A la suite de cette démarche, 30 parlementaires cantonaux et 24 communes se sont affiliés à OUESTRAIL. Le nombre de démissions est peu élevé et essentiellement motivé en raison de l'âge des personnes concernées.

### 3.2 Comptes 2011 et budget 2012

Les comptes 2011 bouclent avec une perte de Fr. 14'295.70. Au chapitre des dépenses, les deux postes principaux sont comme de coutume le colloque et l'assemblée générale. Ces deux manifestations ont toutefois bénéficié de parrainages. Par le canton de Berne pour l'assemblée générale (Fr. 1'000.-) et par la CTSO pour le colloque (Fr. 10'000.-). Le poste « promotion » affiche un montant de près de Fr. 10'000.-. Ce montant représente les frais d'édition d'un prospectus promotionnel et les frais d'envois aux communes et aux parlementaires cantonaux. Une partie des frais de la carte de vœux 2012 est également intégrée à ce montant. Les recettes sont constituées pour l'essentiel par les cotisations et les deux parrainages. Ajoutons pour être complet que le salaire du secrétaire est pris en charge par la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO) dont il assume également le secrétariat.

CATÉGORIE DE MEMBRES	Cotisation	2007	2008	2009	2010	2011
1 Particuliers	Fr. 20.-	120	107	127	139	167
2 Petites entreprises (1 à 50 salariés)	Fr. 50.-	19	18	22	21	23
3 Moyennes entreprises (50 à 200 salariés)	Fr. 100.-	16	13	14	20	15
4 Grandes entreprises (plus de 200 salariés)	Fr. 250.-	5	2	5	8	9
5 Organisations d'utilité publique	Fr. 50.-	25	24	25	25	23
6 Petites communes (jusqu'à 2000 habitants)	Fr. 50.-	22	18	21	20	26
7 Communes moyennes (2000 à 10000 habitants)	Fr. 100.-	17	17	17	17	28
8 Cantons, communes et villes (plus de 10000 habitants)	Fr. 250.-	19	18	16	18	23
Nbre total de cotisants		243	217	247	268	314
<b>Montant total des cotisations encaissées</b>		<b>16890</b>	<b>14375</b>	<b>17025</b>	<b>17400</b>	<b>20435</b>

Environ 600 personnes sont enregistrées dans le fichier d'OUESTRAIL. Quant au nombre de cotisant pour l'exercice 2011, il s'élève donc à 314, soit une centaine de plus qu'en 2008.

CHARGES	Comptes 2010	Budget 2011	Comptes 2011	Budget 2012
Assemblée générale	8'900.45	9'000.00	7'380.05	9'000.00
Colloque (sans les frais de secrétariat)	14'128.55	15'000.00	14'566.40	15'000.00
Site internet	356.80	500.00	1'021.80	1'900.00
Séances	0.00	500.00	1'981.90 <sup>1</sup>	1'000.00
Matériel et fournitures de bureau	494.95	500.00	939.60	500.00
Promotion, recrutement, frais d'envoi	90.00	2'400.00	9'489.20 <sup>2</sup>	4'000.00
Frais ccp et banque	59.40	100.00	56.70	100.00
Frais divers	1'070.88	1'500.00	1'854.00	1'500.00
Communication / mandats / sondage	12'049.05	20'000.00	12'783.65	5'000.00
<b>Total des charges</b>	<b>37'150.08</b>	<b>49'500.00</b>	<b>50'073.30</b>	<b>38'000.00</b>

<sup>1</sup> Ce poste est plus important que les années précédentes en raison des frais de fin de législature (friandises remise aux membres du comité et repas liés à des séances).

<sup>2</sup> Ce poste non prévu dans cette ampleur comprend la confection et l'impression bilingue d'un petit prospectus de recrutement ; de la production et de l'envoi de la carte de vœux OUESTRAIL, ainsi que des envois liés au recrutement de nouveaux membres.

PRODUITS	2010	2011	2012
Cotisations	17'400.00	18'000.00	20'435.00
Parrainage colloque / AG	15'000.00	15'000.00	11'000.00
Autres recettes	2'000.00	5'000.00	2'400.00
Intérêts	2'045.30	1'500.00	1'942.60
<b>Excédent de charges</b>	<b>704.78</b>	<b>10'000.00</b>	<b>14'295.70</b>
	37'150.08	49'500.00	50'073.30
			<b>38'000.00</b>

### BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

ACTIFS	2010	2011
CCP	22'732.98	23'537.18
Banque (placement à terme)	157'907.60	0.00
Banque (compte épargne)	0.00	160'085.15
Impôts anticipés à récupérer	199.10	1357.25
Actifs transitoires	16'770.80	42.50 <sup>3</sup>
	<b>197'610.48</b>	<b>185'022.08</b>
PASSIFS		
Passifs transitoire	4'188.60	5'895.90 <sup>4</sup>
Fortune au 1 <sup>er</sup> janvier 2011		193'421.88
./. excédent de charges		14'295.70
	<b>197'610.48</b>	<b>185'022.08</b>

<sup>3</sup> Il s'agit d'une facture réglée par erreur par OUESTRAIL et qui sera refacturée à la CTSO

<sup>4</sup> Les passifs transitoires sont des factures concernant 2010 et payées en janvier 2011.

## ■ Procès-verbal AG 2011

**Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2011, Salle du cinéma, La Neuveville, 10h00 – 12h15**

### Ouverture de l'assemblée, salutations

Le Conseiller aux Etats Claude Hêche, président d'OUESTRAIL, ouvre l'assemblée et salue les participant-e-s. Les vice-présidents Jean-René Germainier et Urs Schwaller sont excusés.

*La liste des présences est disponible dans un document séparé.*

### Approbation de l'ordre du jour

1. Salutations
2. Messages de bienvenue
3. Procès-verbal de l'AG 2010
4. Rapport du président et perspectives 2011
5. Comptes 2010
6. Rapport de vérification et désignation des vérificateurs
7. Montant des cotisations
8. Budget 2011
9. Mutations au comité
10. Divers
11. Résolution

L'ordre du jour est adopté sans modification.

### Messages de bienvenue

#### Du Maire de la Neuveville Roland Matti

Après les souhaits de bienvenue, Roland Matti souligne les difficultés d'une petite ville située sur un axe Est – Ouest important. Aussi bien du point de vue routier que ferroviaire, cela signifie beaucoup d'inconvénients et peu d'avantages. La Neuveville voit passer plus de 250 trains par jour, y compris à des heures « où il ferait bon dormir ». Evoquant les hausses de tarif, Roland Matti espère que prendre le train ne deviendra pas bientôt un luxe, pénalisant ainsi ceux qui prennent le train par nécessité et/ou par conviction.

#### De la représentante du Conseil exécutif du canton de Berne Barbara Egger Jenzer

Barbara Egger Jenzer délivre le message du Conseil exécutif du canton de Berne. Elle relève tout d'abord le rôle majeur joué par OUESTRAIL en tant que représentant de la Suisse occidentale au-près des instances fédérales dans les questions ferroviaires. Elle décrit ensuite la situation complexe du canton de Berne, canton à la fois rural et citadin, mais aussi canton situé au cœur du trafic Est – Ouest et Nord – Sud. Elle souligne également l'importance de coordonner étroitement le développement des agglomérations et l'extension de l'offre en matière de transports publics. Par ailleurs, le canton de Berne a le souci d'assurer une desserte de qualité pour les ré-

gions périphériques « afin que ces dernières ne deviennent pas le parent pauvre des transports publics ». Avec l'ouverture du tunnel ferroviaire de base, le Lötschberg est devenu l'itinéraire le plus direct entre Paris et Venise et entre l'Allemagne et l'Italie. Notre réseau ferroviaire atteint ses limites et il s'agit de repousser ces dernières grâce au projet RAIL 2030. Le canton de Berne attend beaucoup de ce prochain paquet de mesures: Tunnel de Gléresse, gare de Berne, liaison Berne – Thoun et liaison Berne – Lausanne notamment. Malheureusement, l'achèvement du tunnel de base du Lötschberg n'est pour l'instant pas pris en compte dans RAIL 2030. C'est la raison pour laquelle les cantons de Berne et du Valais ont récemment constitué le « Comité du Lötschberg ». En conclusion, Barbara Egger Jenzer souligne que « RAIL 2030 » est un projet prometteur, à condition toutefois qu'il soit suffisamment ambitieux.

#### Du président de la CTSO Claude Nicati, Conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel et président de la Conférence des transports publics de Suisse occidentale

Pour Claude Nicati, nous sommes aujourd'hui à une croisée des chemins. Canton en phase de restructuration, en recherche d'alliances ; ressources financières limitées, etc.

La particularité s'agissant des infrastructures, c'est que nous devons choisir aujourd'hui pour quelque chose qui servira demain. « Nous avons la responsabilité d'en apprécier l'entier des conséquences. Doris Leuthard demande une contribution de 300 millions aux cantons (10 millions pour le canton de Neuchâtel). Il faudra expliquer, car nous aussi devons expliquer à nos législatifs cantonaux la justification de cette contribution. Il faudra que tous les cantons puissent s'identifier au projet retenu. Aujourd'hui, nous avons la chance de pouvoir écrire le futur. »

Le président Claude Hêche passe à la partie statutaire de l'assemblée générale.

#### Procès-verbal de l'assemblée générale 2010

Le procès-verbal de l'AG de 2010 est accepté sans modification avec remerciements à son auteur.

#### Rapport du Président et perspectives 2011

(Le rapport du président Claude Hêche peut être consulté sur le site [www.ouestrail.ch](http://www.ouestrail.ch))

#### Comptes 2010

Les comptes 2010 sont adoptés.

#### Vérification des comptes et désignation des vérificateurs

Décharge est donné au service de la révision de la ville de Lausanne qui procède au contrôle des comptes d'OUESTRAIL. Le mandat de révision est reconduit.

#### Cotisations

Le barème des cotisations reste inchangé.

#### Budget 2011

Accepté.

#### Mutations au comité

Olivier Bayard remplacera Ulrich Schöffeler au comité OUESTRAIL en tant que représentant du BLS.

#### Divers

Le Conseiller national Jean-Pierre Graber intervient pour plaider en faveur d'un mécanisme de financement des infrastructures : grâce au frein à l'endettement, la Confédération enregistre des excédents budgétaires. En 2010, la Confédération avait prévu 2 milliards de déficit alors que les comptes affichent un excédent de 3 milliards de francs. Pourquoi ne pas utiliser une partie de ces excédents pour financer le rail ? Par exemple affecter les 2/3 de ce montant pour réduire la dette. Le dernier tiers serait divisé en trois parties dont l'une pour financer le rail (+ un tiers pour la route et un tiers pour d'autres projets). Sa proposition est assortie d'un vibrant plaidoyer en faveur des transports publics.

#### Résolution

Le secrétaire présente le contenu de la résolution dont voici le teneur :

#### Liaisons ferroviaires:

**Le réseau doit irriguer l'ensemble du pays**  
*Dans ses informations récentes relatives à RAIL 2030, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC affirme vouloir axer sur le long terme le développement ferroviaire sur les directives stratégiques suivantes :*

1. Compléter le concept des nœuds introduit avec RAIL 2000
2. Accroître l'offre et élargir les capacités de transport
3. Augmenter la vitesse sur des tronçons déterminés.

*OUESTRAIL tient à relever que pour compléter le concept des points nodaux en Suisse occidentale, des réductions de temps de parcours seront indispensables. Cela concerne notamment les liaisons Lausanne – Brigue, Genève/Lausanne – Bâle via Bienne (Tunnel de Gléresse) / Delémont et Genève – Berne.*

*Pour OUESTRAIL, les principes suivants doivent également avoir un degré élevé de priorité :*

- L'offre de transports publics doit irriguer l'ensemble du pays par une offre minimale de base
- La fréquence à la demi-heure au minimum doit être proposée sur l'ensemble du réseau grandes lignes, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui.



Moment de convivialité à l'issue de l'AG 2011 à la Cave de Berne de la Neuveville

- En trafic Nord – Sud, la liaison Berne – Viège / Brigue par le tunnel de base du Lötschberg doit être aménagée pour assurer une cadence à la demi-heure en trafic voyageurs.
- La capacité des gares devra être rapidement adaptée à la forte croissance du trafic

Dans le même esprit, les quatre liaisons TGV entre la Suisse et la France (Genève – Paris, Lausanne / Vallorbe – Paris, Berne / Neuchâtel – Paris et Bâle – Paris) sont à maintenir et à consolider. Le raccordement au TGV Rhin-Rhône par la liaison Bienne – Belfort, d'une part, et la modernisation de la liaison La Chaux-de-Fonds – Besançon-Auxon d'autre part, est à réaliser au plus vite.

En ce qui concerne le financement de l'infrastructure, OUESTRAIL estime qu'il incombe pour l'essentiel à la Confédération. En revanche, OUESTRAIL considère que les augmentations du prix du billet annoncées, dans leur ampleur, sont contraires à la volonté de transférer du trafic de la route au rail.

OUESTRAIL veillera à ce que l'offre ferroviaire de Suisse occidentale réponde à ces critères et que les aménagements nécessaires seront pris en compte dans le cadre de RAIL 2030 dont la consultation vient de débiter.

Cette résolution avait fait l'objet d'une consultation auprès des personnes inscrites à l'assemblée.

Elle est acceptée sans avis contraire et avec trois abstentions.

### Exposé de Philippe Gauderon, chef de la division Infrastructure aux CFF

Claude Hêche présente l'orateur du jour et cède la parole à Philippe Gaudron.

Sa présentation est disponible sur le site [www.ouestrail.ch](http://www.ouestrail.ch).

### Buffet

La partie officielle de l'assemblée générale est suivie d'un buffet

## Vendredi 26 octobre 2012 : colloque OUESTRAIL

Après le thème du trafic marchandises (2005), des tarifs «low cost» (2006), du recours au PPP dans le financement des infrastructures (2007), de la libéralisation du marché ferroviaire (2008), du financement de l'infrastructure (2009) du prix du billet de train (2010) et à nouveau du financement et de l'aménagement des infrastructures (2011), OUESTRAIL propose la vitesse comme thème de réflexion pour son traditionnel colloque d'automne. Il aura lieu le vendredi 26 octobre 2012 de 09h à 13h30 au Château d'Yverdon-les-Bains.

Thème :

**Genève – Zurich en 2h40, en 2h30, en 20h15 ou en 1h30 ?**

Une réflexion sur la vitesse.

## Petit reflet photographique de l'assemblée générale de la Neuveville

Photos: J.B. Steiner



Le président d'OUESTRAIL Claude Hêche ouvre l'assemblée générale...



... suivi du maire de la Neuveville Roland Matti...



... puis de la Conseillère d'Etat du canton de Berne Barbara Egger Jenzer...



... et du président de la CTSO et Conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel Claude Nicati



Philippe Gauderon, chef de la division Infrastructure aux CFF, expose les défis auxquels son entreprise doit faire face



Egalement présent à la Neuveville, le Conseiller d'Etat du canton du Valais Jacques Melly



Le Conseiller national de la Neuveville Jean-Pierre Graber, toujours très à l'aise dans ses interventions



Apéritif bien mérité pour Philippe Gauderon, ici en compagnie de Michel Béguelin et Marlyse Dormond Béguelin

OUESTRAIL:

Rue du Brise-vent 5 – CH 2800 Delémont  
Tél. 032 423 39 15 – Fax 032 423 39 14  
CCP 30 – 483331- 8 / ouestrail, Delémont  
[www.ouestrail.ch](http://www.ouestrail.ch) - [ouestrail@bluewin.ch](mailto:ouestrail@bluewin.ch)